

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Olivier Baud, Christian Zaugg, Jocelyne Haller, Pierre Vanek, Jean Batou, Salika Wenger, Maria Pérez, François Baertschi, Daniel Sormanni, Henry Rappaz, Florian Gander, Pascal Spuhler, Christian Decorvet, Jean-François Girardet, Christian Frey

Date de dépôt : 7 novembre 2017

Proposition de motion

« Police-Secours » : au secours !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- les faits alarmants parus récemment dans la presse les 3 et 4 novembre 2017 au sujet de l'incapacité de la police genevoise à répondre aux urgences, faute de moyens suffisants ;
- les alertes lancées par les syndicats de la police et la commission du personnel auprès du conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité et de l'économie (DSE) et de la commandante de la police, notamment quant au manque d'effectifs ;
- la baisse drastique des effectifs attribués à « Police-Secours », qui a perdu 50 postes en 2 ans (ils seraient passés de 315 à 265) ;
- la carence de renforts disponibles pour les interventions urgentes et le délai beaucoup trop long de leur engagement quand il faut les mobiliser ;
- l'absence de réponses satisfaisantes, malgré les nombreuses sollicitations émanant des représentants du personnel auprès de la hiérarchie ;
- l'apparent déni de la problématique de la part du DSE ;
- les risques que représente pour la population genevoise le fait que la police ne soit plus en état d'assurer les interventions urgentes requises ;

- le danger que cette situation fait également courir aux agents de Police-Secours qui, en plus de ne pas pouvoir répondre à toutes les urgences, sont confrontés à des dilemmes difficiles quand il faut renoncer à une intervention et sont aussi contraints d’engager leurs missions en parant au plus pressé, sans être à même de garantir des conditions d’intervention optimales,

invite le Conseil d’Etat

- à prendre dans de brefs délais des mesures urgentes pour renforcer les effectifs de « Police-Secours » ;
- à produire un plan d’actions avec échéancier et chiffrage des compléments budgétaires nécessaires, liés à l’augmentation indispensable des postes d’agents de police de terrain ;
- à présenter rapidement un projet de loi modifiant la loi sur la police (LPol) susceptible d’apporter une réponse aux critiques formulées, notamment au niveau de l’organisation de la police et des priorités accordées aux différentes missions.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

« Police-Secours » ne répond plus ; les Genevois laissés à l'abandon ? Pour éviter ce scénario catastrophe, il convient d'entendre les alarmes lancées par la police elle-même au sujet des conditions dégradées dans lesquelles elle est censée conduire des interventions urgentes. Et de comprendre son désarroi devant le constat que les actions propres à garantir la sécurité et la sauvegarde des citoyen-ne-s ne sont plus assurées.

La situation est en effet décrite comme très préoccupante par les principaux acteurs-trices de terrain. La presse¹ en a dressé un tableau inquiétant ces derniers jours. En 2017, quelque 1000 interventions n'auraient pas été honorées. Cela signifie que, chaque jour, entre 10 et 20 réquisitions restent lettre morte. Concrètement, les appels au numéro 117 ne sont pas traités en totalité. Les citoyen-ne-s genevois attendent parfois en vain la patrouille sollicitée.

Les effectifs de Police-Secours étaient déjà décrits comme insuffisants avec 315 postes. Aujourd'hui, il n'y en a plus que 265. A cause du manque d'effectifs, certains postes de police ont dû être fermés alors que leur ouverture est prévue 24 heures sur 24 ; des patrouilles sont empêchées de faire leur travail sur le terrain car, en cas de problème, il n'y a personne en réserve ; etc.

La problématique des sous-effectifs concerne d'abord « Police-Secours » mais aussi la police judiciaire ou celle de proximité. Selon la presse, un rapport rédigé par un haut cadre de la police mettrait en évidence les carences qui font que les prestations auprès de la population ne sont plus assurées et que le travail des policier-ère-s croît en dangerosité.

La nouvelle loi sur la police (LPol), entrée en vigueur récemment, serait aussi responsable de cette situation intolérable. Il faut rappeler que la LPol avait en son temps été combattue par référendum et que l'issue de la votation s'était jouée à une poignée de voix. Cette loi acceptée du bout des lèvres mérite donc, après toutes les critiques qu'elle a subies, une forme de réexamen à la lumière des faits nouveaux et publiquement étalés.

¹ <https://www.lematin.ch/suisse/suisse-romande/MALAISE-a-POLICE-SECOURS/story/19617901>

Les Genevois ont droit à un service de qualité de la part des forces de l'ordre et il n'est pas admissible de sacrifier leur sécurité à cause des ressources insuffisantes et d'une mauvaise utilisation de celles existantes.

Selon le syndicat, il manquerait quelque 400 postes de policiers pour assurer la sécurité de la population. La commandante de la police, elle, tente de rassurer dans les médias mais, à l'évidence, ne reconnaît pas le malaise profond que connaît la police. Or, cette situation alarmante, si elle est banalisée et insuffisamment traitée, débouchera sur une situation pire encore, dont chaque citoyen-ne fera les frais demain.

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les député-e-s, de réserver un bon accueil à cette motion.